



## CONFERENCE DE PRESSE DU 26 NOVEMBRE 2012

### ELECTIONS T.P.E.

Du 28 novembre au 12 décembre, 4 millions et demi de salariés des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés), vont avoir le droit, pour la première fois, le droit de voter, comme tous les autres salariés du pays, de voter pour l'organisation syndicale de leur choix.

4 millions et demi de salariés, soit un salarié sur 5, dont 4 444 sur Arles, travaillant dans de petits commerces, des garages, dans des restaurants, des assistantes maternelles, des aides à domicile, les salariés de l'artisanat, les apprentis....bref, des salariés très souvent en situation précaire tant au niveau de leurs conditions de travail qu'en matière de salaire, de reconnaissance de leurs qualifications, de formation...., des salariés très souvent privés de présence syndicale, tous ceux-là vont pouvoir faire entendre leur voix, leurs revendications, leurs attentes, leurs besoins au travail et en dehors.

Le premier enjeu pour l'Union Locale CGT d'Arles et pour toute la CGT est donc bien de favoriser l'expression de ces femmes et de ses hommes qui travaillent durs et qui sont donc en droit d'avoir des droits ; de favoriser ce que la CGT considère comme un moment profondément démocratique et profondément humain.

Dans ces conditions, l'Union Locale CGT d'Arles, toute la CGT, a décidé de mettre tous ses moyens militants pour aller à la rencontre de ces salariés là où ils sont, sur leur lieu de travail ou leur lieu de vie. Une campagne CGT de très haut niveau, c'est-à-dire du niveau des élections prud'homales, avec le matériel explicatif qui permette aux salariés concernés d'appréhender, bien entendu, les conditions du vote mais surtout, animée d'un objectif essentiel : gagner, avec eux et avec tous les salariés du public et du privé, les mêmes droits pour tous.

Tout le travail militant CGT est nourri de cet objectif et consiste à faire partager aux salariés des T.P.E les valeurs et la démarche de la CGT pour gagner ce progrès social dont ils ont tant besoin ; leur dire aussi combien leur vote va donner un poids supplémentaire à la CGT dans la défense de leurs intérêts et dans les négociations nationales qui les concernent, qu'il s'agisse des Conventions Collectives, des accords de branches professionnelles, dans les organismes où la CGT siège comme à la Sécurité Sociale, dans les organismes de retraites complémentaires, à l'UNEDIC etc...

En clair, donner du poids à la CGT c'est la conforter à sa place de première organisation syndicale de salariés du pays, comme en ont eu la volonté les salariés du privé et de la Fonction Publique au travers de leurs élections professionnelles et aussi au travers des élections prud'homales.

L'enjeu est donc d'importance, ET pour les salariés concernés, ET pour tous les salariés, ET pour la CGT.

L'Union Locale CGT veut leur redire : salariés des TPE investissez massivement cet espace d'expression démocratique à votre portée, il s'agit de gagner ensemble des droits, de nouveaux droits. Votez pour la CGT va y contribuer.